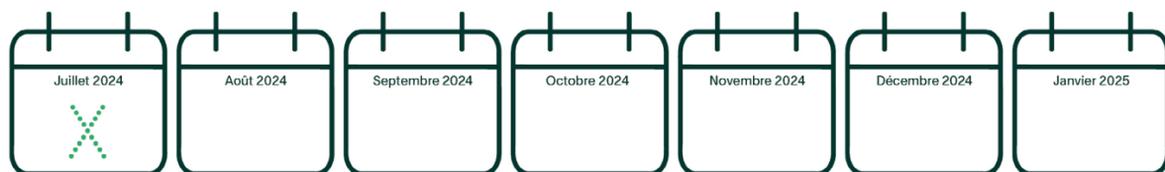


Le décompte est commencé. En route vers le 1er janvier 2025!



Nous sommes ravis de vous présenter cette nouvelle infolettre, votre rendez-vous incontournable pour tout savoir sur les prochaines étapes de la collecte sélective modernisée. Restez connectés pour ne rien manquer des informations, nouveautés et événements à venir.

On vous garde dans la boucle! ♻️



L'équipe ÉEQ

Faits saillants 2023

Éco Entreprises Québec (ÉEQ) est fier de vous présenter son bilan 2023, une année charnière riche en activités concrètes et en relations établies avec les différentes parties prenantes.

- C'est près de 2 500 producteurs qui sont devenus membres d'ÉEQ;
- Bac Impact, nouvelle marque citoyenne a été lancée en janvier 2024 en parallèle avec la campagne de sensibilisation nationale sur la collecte sélective visant à amener les citoyens à poser le bon geste de tri au quotidien;
- En date du 10 avril 2024, pas moins de 115 ententes de partenariat ont été conclues avec les regroupements des organismes municipaux. Cela représente 87% de la population vivant dans 1137 municipalités. Bien sûr, le processus suit son cours et plusieurs autres ententes ont été conclues depuis cette date.

[Voir nos réalisations de l'année](#)

Les bases du système modernisé de la collecte sélective sont bien en place!



Et ce n'est pas tout!

En vue d'être fins prêts pour la date butoir du 1er janvier 2025 où ÉEQ encadrera, gèrera et financera l'ensemble des services de collecte sélective sur le territoire québécois, une transformation organisationnelle a été initiée.

Marie-Josée Karam, nouvelle venue dans l'équipe de direction, viendra apporter son expertise aux équipes en place en vue d'élaborer et mettre en œuvre les diverses stratégies liées à la commercialisation et la valorisation des matières issues de la collecte sélective.

Restez à l'affut, la vision d'ÉEQ pour le développement des marchés fera l'objet d'une prochaine infolettre.



Un bref aperçu de 2024

ÉEQ a signé les premières ententes contractuelles avec des centres de tri de matières recyclables : Société VIA, Récupération Centre-du-Québec et Récupération Frontenac en date du 11 juillet 2024.

En incluant le contrat de construction et d'opération du futur centre de tri de l'Est de l'île de Montréal, ces contrats permettront de trier plus de 50% du tonnage des matières de la collecte sélective au Québec au 1er janvier 2025.

Les discussions continuent avec les autres centres de tri ayant soumis une proposition de services en vue de la signature des prochains contrats qui permettront de couvrir l'entièreté du territoire québécois.

C'est à suivre!

Clin d'oeil ludique

Sur une touche humoristique, nous vous invitons à mettre à l'épreuve vos connaissances en matière de récupération et de psychologie avec les capsules Devine mon bac avec Matt Duff.

